

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2016
N° appel à candidatures :	1900
Publication :	Publication prévue le : 11/04/2016
Etablissement :	UNIVERSITE LILLE 3 CHARLES DE GAULLE
Lieu d'exercice des fonctions :	Université de Lille 3 - Villeneuve d'Ascq 59650
Section1 :	19 - Sociologie, démographie
Etat du support :	Susceptible d'être vacant
Date d'ouverture des candidatures :	11/04/2016
Date de clôture des candidatures :	04/05/2016
Date de dernière mise à jour :	06/04/2016

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif:	HELENE FOURMENTRAUX
N° de téléphone:	0320416941 0320416941
N° de fax:	0320416335
E-mail:	helene.fourmentraux@univ-lille3.fr
Dossier à déposer sur l'application :	https://recrutementater.univ-lille3.fr/

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Sociologie, démographie
Job profile :	Sociology
Champs de recherche EURAXESS :	Sociology -

Spécifications détaillées de cet appel à candidatures :**Recrutement des ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE - SESSION 2016**

Pour toute information (décret d'application, liste des pièces constitutives du dossier de candidature, modalités de dépôt du dossier, guide d'utilisation...), veuillez consulter le site de l'université de Lille 3 :

<http://www.univ-lille3.fr/drh/rejoignez-luniversite-de-lille-3/enseignants-contractuels/>

Attention : il est important d'indiquer une adresse mail valide, que vous consulterez régulièrement, dans l'application Galaxie / ALTAIR. Toutes les informations utiles relatives aux modalités de dépôt de votre dossier de candidature sous forme de fichiers numériques vous seront transmises via cette adresse mail.

La campagne de recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) pour l'année universitaire 2016 - 2017 est ouverte du lundi 11 avril au mercredi 4 mai 2016.

Les candidatures sont à déclarer au titre d'une section CNU et non d'un poste précis.

(liste des sections : cf. arrêté d'ouverture de la campagne sur le site de l'université)

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Référence : Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Vous êtes **fonctionnaire**, titulaire ou stagiaire, d'un corps classé dans la **catégorie A** prévue par l'article 29 de la loi du 11 janvier 1984 inscrit(e) en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou (titulaire du doctorat) et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (art. 2.1)

Durée du contrat : 3 ans maximum, renouvelable 1 fois pour un an.

Vous êtes **étudiant(e) en cours de doctorat** (art. 2.5)

Durée du contrat : 1 an, renouvelable 1 fois pour un an.

Vous êtes **titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches** (art. 2.6)

Durée du contrat : 1 an, renouvelable 1 fois pour un an.

Vous êtes **allocataire de recherche ayant cessé d'exercer vos fonctions depuis moins d'un an et titulaire d'un doctorat**, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (art. 2.2)

Durée du contrat : 1 an, renouvelable 1 fois

Vous êtes **enseignant ou chercheur de nationalité étrangère** ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du doctorat par la commission de spécialistes compétente (art. 2.3)

Durée du contrat : 3 ans maximum, renouvelable 1 fois pour un an.

Vous êtes **allocataire moniteur titulaire d'un doctorat** s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur **ou en dernière année de doctorat** (art. 2.4) (art. 12-1)

Durée du contrat : 1 an, renouvelable 1 fois pour un an.

DECLARATION DE CANDIDATURE

Le candidat doit **impérativement** déclarer sa candidature via l'espace dénommé ALTAÏR de l'application ministérielle Galaxie.

Attention : il est important d'indiquer une adresse mail valide, que vous consulterez régulièrement, dans l'application Galaxie.

Toutes les informations utiles relatives aux modalités de dépôt de votre dossier de candidature sous forme de fichiers numériques vous seront transmises via cette adresse mail.

NB : l'application peut rencontrer des difficultés avec l'utilisation du navigateur Firefox (message : « fichier téléchargé non accepté »). Nous vous invitons alors à utiliser un autre navigateur tel que Internet Explorer, Safari ou Google Chrome,....

Le dossier de candidature et la liste des pièces à fournir **sont à éditer à partir d'ALTAIR immédiatement à l'issue de votre déclaration de candidature.** Le dossier de candidature, constitué des différentes pièces justificatives selon la situation du candidat, doit être déposé dans l'application spécifique Lille 3 pour **le mercredi 4 mai 2016 à minuit au plus tard.**

Modalités de dépôt du dossier de candidature :

Le dépôt du dossier de candidature à un poste d'ATER à l'université de Lille 3 s'effectue EXCLUSIVEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE sur l'application prévue à cet effet.

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Tout document déposé par une autre voie que l'application ne sera pas accepté.

- 1- Vous déclarez votre candidature dans l'espace dénommé ALTAIR de l'application ministérielle Galaxie.
- 2- Vous éditez votre dossier de candidature à l'issue de cette déclaration. Un récapitulatif des pièces justificatives à fournir au regard de la situation déclarée (docteur, doctorant, fonctionnaire...) est joint.
- 3- Un courrier électronique vous est adressé au plus tard 48 heures après votre déclaration de candidature sur ALTAIR/GALAXIE. Dans ce courrier, un lien vers l'application de l'université de Lille 3 vous est donné afin de procéder au dépôt de votre dossier de candidature sous forme de fichiers numériques et un guide d'utilisation est téléchargeable sur le site de l'université :
<http://www.univ-lille3.fr/drh/rejoignez-luniversite-de-lille-3/enseignants-contractuels/>
- 4- Vous créez votre compte en saisissant un mot de passe de votre choix et en le confirmant.
- 5- Vous indiquez votre adresse mail en tant qu'identifiant, identique à l'adresse saisie dans ALTAIR, et votre mot de passe.
- 6- Vous téléchargez votre candidature dans l'application Lille 3 selon les rubriques ci-dessous :
 - Déclaration de candidature (fichier unique au format PDF exclusivement)
 - Lettre de motivation et curriculum vitae (2 fichiers au maximum au format PDF exclusivement)
 - Vous êtes doctorant (articles 2.4 ou 2.5) : Certificat d'inscription en thèse et attestation du directeur de thèse (2 fichiers au maximum au format PDF exclusivement)
 - Vous êtes docteur (articles 2.2, 2.4 ou 2.6) : copie du doctorat et attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (2 fichiers au maximum au format PDF exclusivement)
 - Vous êtes FONCTIONNAIRE (article 2.1) : pièce attestant de l'appartenance à un corps de fonctionnaire. Certificat d'inscription en thèse pour les DOCTEURS ou doctorat et attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur pour les DOCTEURS (3 fichiers au maximum, format PDF exclusivement)

- Vous êtes enseignant ou chercheur de nationalité étrangère (article 2.3) : copie du doctorat et pièce attestant la qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche (2 fichiers au maximum au format PDF exclusivement)
- Pièce d'identité avec photographie : carte d'identité, passeport, titre de séjour le cas échéant (2 fichiers au maximum au format PDF exclusivement)
- Le cas échéant, copies de vos contrats d'ATER, doctorant contractuel ou allocataire moniteur (dépôt possible de plusieurs fichiers au format PDF exclusivement)

Merci de libeller vos fichiers de façon explicite, selon le modèle ci-dessous :

ATER_section CNU_NOM_prénom_CV
(Exemple ATER_09_MARTIN_jean_CV)

7- La date limite de dépôt est fixée au **mercredi 4 mai 2016 à minuit**.

AUCUN dossier ou dépôt de pièce complémentaire ne sera accepté après cette date.

AUCUN dossier papier ne sera accepté.